

Rassemblements dans toutes les villes pour Maxime et pour la suppression des grenades

Les mois d'avril et mai dernier, les expulsions sur les terres de la zad à Notre-Dame-Des-Landes signifiaient des milliers de gendarmes, de tirs tendus, et d'affrontements.

Mardi 22 mai, Maxime, un jeune de 21 ans étudiant à Lille, a eu la main littéralement arrachée par l'explosion d'une grenade, tirée par les forces de l'ordre.

Peu importe qu'elle soit lacrymogène, instantanée, assourdissante, à effet de souffle, à effet psychologique, à effet combiné, modulaire, offensive ou de désencerclement.

Peu importe le nom donné à cette grenade : une grenade est une grenade.

Et peu importe également ce que Maxime a fait pour que cette grenade lui explose dans la main. Jamais cette grenade n'aurait dû être lancée, ni dans sa direction ni ailleurs, car nous ne sommes pas sur un terrain de guerre.

Il y a quatre ans, Rémi Fraisse mourrait à cause d'une grenade qui avait déjà emporté Vital Michalon 37 ans avant lui.

Cette grenade-là a été suspendue, mais l'État a jugé pertinent alors de sauver celle qui aujourd'hui a mutilé Maxime et d'autres avant lui.

- Edouard W. a eu la main arrachée par une GLI F4 le 25 janvier 2001 à Lille lors d'une manifestation de pompiers.
- Pascal V. a eu les orteils arrachés par une GLI F4 le 29 janvier 2009 à Saint Nazaire lors d'une manifestation pour les retraites.
- Mickaël C. a eu la main arrachée par une GLI F4 le 26 octobre 2013 à Pont de Buis lors d'une manifestation des bonnets rouges contre les bornes écotaxe.
- Robin P. a eu une partie du pied arrachée par une GLI F4 le 15 août 2017 près de Bure lors d'une manifestation contre l'enfouissement de déchets nucléaires.

Il perpétue ainsi cette fameuse doctrine française du maintien de l'ordre, le « savoir-faire à la française » qui permet à la France de faire le commerce juteux de ses armes de mort dans le monde entier.

Mais nos champs, nos forêts, nos rues et nos quartiers ne sont pas des champs de tir.

Combien de visages déjà défigurés par les flashballs et autres grenades ?

Combien de traumatismes, combien d'éclats dans les chairs de nos proches, combien de peur, combien d'existences brisées ?

Nous refusons de voir nos vies suspendues à un fil parce que des marchands de mort se jouent de nos rêves d'un monde meilleur.

Nous refusons d'accepter ces logiques meurtrières qui voudraient justifier l'usage des armes contre des populations civiles, quelle que puisse être l'idée qu'on se fait de leurs intentions : dans absolument tous les cas que nous connaissons, les forces de l'ordre n'étaient pas en état de légitime défense.



Nous exigeons que soient retirées aux forces de l'ordre ces armes qui mutilent nos chairs et celles de nos enfants.

Nous associons notre tristesse et notre colère à la douleur de Maxime et nous appelons toutes celles et ceux que cette histoire ne laissent pas indifférent-es à se rassembler ce mercredi 30 mai 2018 à 18 heures, dans toutes les villes et lieux-dits où cela sera possible. De chaque rassemblement nous ferons passer une photo à Maxime. Celles et ceux qui le souhaitent sont invité-es à venir avec un gant de couleur rouge.

POUR MAXIME ET POUR LA SUSPENSION DÉFINITIVE DE TOUTES LES GRENADES EXPLOSIVES, RASSEMBLONS-NOUS !

Premiers signataires :

- Assemblée des blessé-es, des familles et des collectifs contre les violences policières
- Collectif Désarmons-les !
- Les ami.e.s de Maxime
- Les parents et la soeur de Rémi Fraisse
- Emmanuel Michalon et sa famille
- Collectif du 22 mai
- Collectif Vies volées
- Le CRIME (Collectif anti-repression de Lille)
- Collectif Face aux Armes de la Police
- Groupe Juridique de la Coordination Antirépression de Paris-IDF
- Collectif de l'ambulance partisane
- Robin P., mutilé au pied par une grenade GLI F4 à Bure le 15 août 2017
- Elsa, mutilée à la main par une grenade de désencerclement à la ZAD du Testet le 7 octobre 2014
- Geoffrey, mutilé au visage à Montreuil le 14 octobre 2010 (blocus pour les retraites)
- Laurent, mutilé à l'oeil par une grenade de désencerclement à Paris le 15 septembre 2016 (manifestation Loi Travail)
- Florent dit « Casti », mutilé à l'oeil par un tir de Flashball à Montpellier le 21 septembre 2012 (match de football)
- Pierre, mutilé à l'oeil par un tir de lanceur de balle de défense à Nantes le 27 novembre 2007 (manifestation contre la LRU)

RASSEMBLEMENT A PARIS

MERCREDI 30 MAI 2018 A 18 HEURES – PARVIS DE L'HOTEL DE VILLE